



COVID-19 GUIDE DE BONNES PRATIQUES

A COMPTER DU 17 FEVRIER 2021*



**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE**
dans l'enceinte (Parking, club house...)

**DISTANCIATION PHYSIQUE
(HORS COURT & SUR LE COURT)**
← **2M** MINIMUM →

Suivant les préconisations de la Fédération Française de Tennis, des Mairies de Mazamet et de Pont de Larn, le TCAPM a pris une série de mesures permettant une reprise du tennis dans des conditions optimales de sécurité.



**Réservez votre terrain
par l'Application
ou le site
TEN'UP
UNIQUEMENT**



**EXTERIEUR
UNIQUEMENT
AVANT 18H
(Couvre-feu)**
Court N°7 (Pont de Larn)
Court N°8 (Pont de Larn)
Mur (Mazamet)



**Partie en simple
& en double
UNIQUEMENT**
(4 pers maxi sur un terrain)



Venez en tenue
+ Serviette, bouteille d'eau,
gel hydro alcoolique
Lingettes désinfectantes
(à garder dans votre sac)



**Nettoyez
votre chaise
Poignée de porte
avant et après
votre partie**



**Changement de côtés
Passez de part et
d'autre du filet**
(Ne pas se croiser)



**Lavez-vous les mains
régulièrement**
avec le gel
hydro alcoolique



**Pas de poignée de main
à la fin de la partie**



**Finissez votre partie
5min avant l'heure**
(Pas de croisement avec les
joueurs suivants)



Reprenez vos déchets
(Il n'y a pas de poubelle)



**Vestiaires,
Douches, bar fermés**



**Club house Pont de Larn
Rendez-vous par téléphone
au 06 67 96 94 55**
Club house Mazamet fermé

* et jusqu'à nouvel ordre / Réfèrent TCAPM COVID-19 : Sébastien TAILHADES (Président) au 06 67 96 94 55

**Merci de respecter
ces pratiques**

>>> INFOS SUR...

#RESERVEZ #JOUEZ #RENTREZCHEZVOUS 😊

tcapm.fr   



LES INSTALLATIONS

A COMPTER DU 17 FEVRIER 2021*

Suivant les préconisations de la Fédération Française de Tennis, des Mairies de Mazamet et de Pont de Larn, le TCAPM a pris une série de mesures permettant une reprise du tennis dans des conditions optimales de sécurité.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
dans l'enceinte (Parking, club house...)

DISTANCIATION PHYSIQUE
(HORS COURT & SUR LE COURT)
← **2M** MINIMUM →



-  Fermés, interdits
-  Ouverts, autorisés
-  Club House Pont de Larn sur rendez-vous au 06 67 96 94 55
-  Chaises à nettoyer Avant et après (Ne pas déplacer)
-  Entrées et sorties en évitant les croisements (Nettoyer les poignées des portes avant de partir)
-  Gel Hydro alcoolique
-  Port du masque obligatoire dans l'enceinte (Parking, club house...)

* et jusqu'à nouvel ordre / Référent TCAPM COVID-19 : Sébastien TAILHADES (Président) au 06 67 96 94 55

Merci de respecter ces pratiques

>>> **INFOS SUR...**

#RESERVEZ #JOUEZ #RENTREZCHEZVOUS 😊

tcapm.fr   